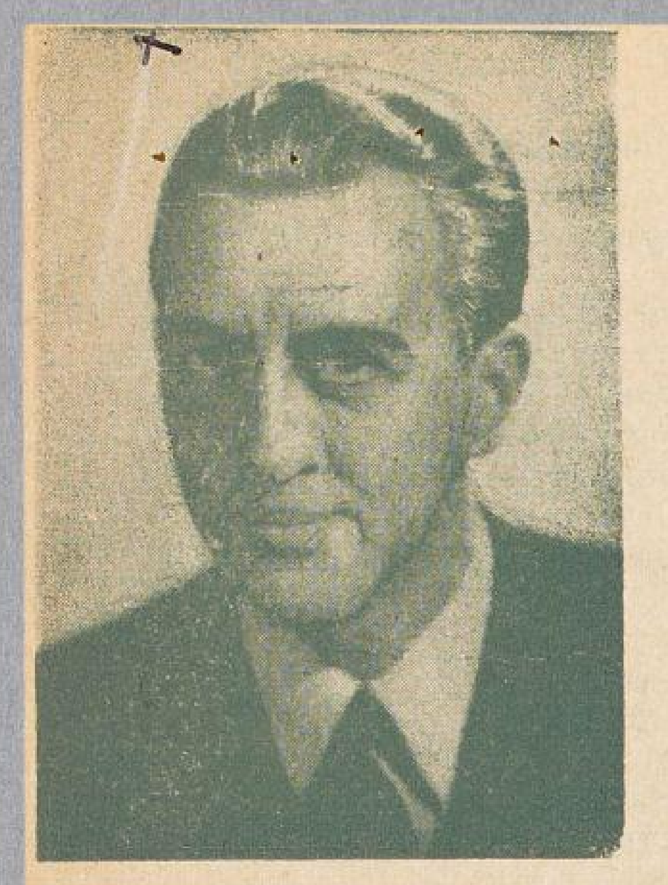


2° circ.

République Française — Département de Loir-et-Cher

Elections Législatives du 23 Novembre 1958 — Romorantin (2e circonscription)

PIERRE COMTE-OFFENBACH

Gérant de Société Commerciale
Doctorat de Droit (D.E.S. Economie Politique - Droit Public)
Diplômé de Finances Publiques de l'Ecole des Sciences Politiques
Lauréat de la Chambre de Commerce de Grande-Bretagne
Combattant volontaire 39-40, Agent du Réseau Armand (Buckmaster)
Délégué du Général de Gaulle pour le Loir-et-Cher 1948-1954

Candidat d'UNION pour la NOUVELLE RÉPUBLIQUE

avec le soutien de la Démocratie Chrétienne

Remplaçant éventuel : René LEPINE Agriculteur - Maire de Millançay
Chevalier du Mérite Agricole

Mes chères Concitoyennes, mes chers Concitoyens,

Les sortants vous ont trahis.

Ils vous ont amenés au bord de la catastrophe et de la guerre civile.

Vous avez par votre vote massif du 28 Septembre dernier affirmé que **vous voulez que ça change.**

Il faut donc des **hommes nouveaux** pour faire fonctionner les institutions nouvelles.

MOI, J'AI DROIT A VOTRE CONFIANCE

— **Parce que depuis 11 ans j'ai vu clair** quand tous les parlementaires de ce département s'entêtaient dans leurs erreurs et leurs combinaisons politiciennes.

— **Parce que j'ai eu raison contre eux** en disant que la venue au pouvoir du Général de Gaulle et le changement de Constitution étaient la condition nécessaire et immédiate du redressement du Pays.

— **Parce que je représente l'avenir** c'est à dire la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre, la garantie d'une France nouvelle, unie, respectée, heureuse, centre d'une communauté fraternelle de 85 millions d'hommes libres.

Le redressement doit se réaliser sur le plan national par :

1°) **L'Arrêt de la guerre en Algérie.** La défense des droits imprescriptibles de la France en Afrique du Nord et au Sahara. La création d'une communauté fraternelle franco-musulmane.

2°) **L'Organisation** de la grande **Communauté** entre la France et les Pays d'Outre-Mer qui vient d'être réalisée par le Général de Gaulle.

3°) La continuation de la vraie **réforme de l'Etat** vigoureusement entreprise par de Gaulle.

4°) La **réforme de la Justice** rendue gratuite et réorganisée par la simplification de la procédure.

5°) La **poursuite de la politique étrangère** qui en cinq mois a fait de la France une puissance respectée, partenaire à part entière.

La continuation de la construction de l'Europe.

6°) Une politique **d'expansion économique** comportant :

— le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome) ;
— la **défense** et la **modernisation de l'Agriculture** par l'aide aux investissements,
- la suppression du décalage entre les prix agricoles et les prix industriels, par la diminution de ces derniers au niveau des prix étrangers ;
— la stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés et des débouchés ;
— l'arrêt définitif des importations injustifiées ;
— l'application à l'Agriculture du bénéfice des lois sociales ;
— l'aide aux jeunes Agriculteurs et aux jeunes Viticulteurs ;
— l'amélioration de l'habitat rural ;
— le rééquipement prioritaire en matériel de culture ;
— la possibilité offerte aux commerçants et artisans de s'organiser de façon compétitive.

7°) Une **politique financière et monétaire saine** impliquant :

— un strict équilibre du budget ordinaire ;
— une révision de la politique des subventions et du crédit ;
— un retour à la convertibilité du franc et au libre transfert des capitaux ;

— une réforme profonde de la fiscalité par la suppression des taxes de faible rendement, des régimes d'exception, des contrôles inquisitoriaux et vexatoires ;
— la simplification des impôts et la justice fiscale.

8°) Une **politique sociale d'envergure** prévoyant :
— la promotion des salariés autant au niveau de l'entreprise par le rôle accru donné aux travailleurs, qu'au niveau de l'Etat par la participation des Syndicats à l'élaboration au sein du Conseil économique de cette politique sociale ;
— l'intéressement des salariés ;
— la gestion stricte des sommes confiées par les salariés à la Sécurité Sociale ;
— l'augmentation des diverses prestations notamment l'Assurance Vieillesse en la reliant au développement de la production ;
— l'aide massive aux jeunes pour leur procurer emploi et logement ;
— l'application du plan de salaire garanti préconisé par de Gaulle.

9°) **Un plan de développement de l'enseignement :**
— enseignement technique agricole et industriel ;
— accès aux jeunes agriculteurs et ouvriers de l'enseignement supérieur ;
— maintien et soutien de l'Enseignement Libre pour affirmer le respect de la liberté de conscience.

10° **Un programme social vigoureux de défense et de soutien :**
— des vieux travailleurs ;
— des accidentés du travail ;
— des économiquement faibles ;
— des petits rentiers ;
— des pensionnés, des mutilés ;
— des anciens combattants et victimes des deux guerres.

Le redressement doit se réaliser sur le plan de la circonscription de Romorantin :

La région de Romorantin — on doit le constater avec regret — est une des circonscriptions de France qui est définie dans le Plan d'Equipement National comme « **SOUS-DÉVELOPPÉE** ».

Qu'en pensent les parlementaires actuels ?

Ce n'est pas à leur honneur ; car la population de cette région est active, industrieuse et ses travailleurs ont la réputation justifiée de savoir tirer le meilleur parti de leurs efforts.

C'est dire qu'en dépit des excellents efforts — d'ailleurs couronnés de succès dans le Blésois et le Vendômois — du CODAC et de l'ESSOR et de leurs Présidents M. André Boulle et M. Robert Nau, les deux problèmes :

1°) de l'industrialisation du Romorantinois avec tous les avantages qu'elle procurerait à sa population (plein emploi de la main-d'œuvre, augmentation des salaires, suppression du chômage) ;

2°) du traitement industriel des produits du sol (fruits, légumes, produits forestiers et maïs) de cette région n'ont pas encore reçu de véritable solution.

C'est à ces deux problèmes essentiels ainsi qu'au développement de l'industrie touristique que je prends l'engagement de me consacrer si vous me faites l'honneur de m'élire.

Quant au renouveau agricole :

Les Agriculteurs et Viticulteurs ne demandent pas un traitement de faveur.

Ils pensent simplement qu'on n'a pas le droit de leur refuser ce dont les autres bénéficient.

Et d'abord on leur dit que l'indexation des prix garantis met en péril la monnaie.

Que signifie alors le maintien de cette indexation pour l'échelle mobile des salaires ?

Ensuite, pourquoi faire des importations, dites de choc, puisque nous manquons de devises étrangères ?

C'est une injustice vis-à-vis des paysans qu'elles lèsent dans la rémunération de leur travail et une faute contre les finances de l'Etat.

C'est une autre injustice de protéger davantage les produits industriels que les produits agricoles par des tarifs douaniers élevés.

C'est une autre injustice d'obliger les exploitants à cotiser à part entière pour les Assurances Sociales.

C'est une autre injustice que la Retraite des vieux agriculteurs soit d'une trentaine de mille francs à 65 ans, donc plus faible que celle des autres travailleurs.

Il y aurait encore beaucoup à dire.

La vérité c'est qu'il faut que des hommes **nouveaux** et **résolus** défendent les Agriculteurs et les Viticulteurs, qui veulent à bon droit gagner leur vie comme les autres et être traités par l'Etat dans la JUSTICE et l'EGALITÉ !

SI VOUS REPRENEZ LES MÊMES ÇA NE POURRA PAS CHANGER.

JE SUIS UN HOMME NOUVEAU ET RÉSOLU qui a prouvé hier sa clairvoyance, qui prouvera demain son efficacité.

Le Dimanche 23 Novembre vous vous en souviendrez et vous m'apporterez en masse vos suffrages !

Alors, nous ferons ensemble du bon travail, je vous le promets !

Vive la circonscription de Romorantin !

Vive la République ! Vive la France !

P. S — Je précise pour ceux qui ne le sauraient pas encore que je ne suis pas un Comte. Je m'appelle Pierre COMTE comme on s'appelle Pierre BARON ou Pierre LEDUC.

LES PRESSES MONTRICHARDAISES TÉL. 16 XI-58

Vu, le Candidat